



Journée Foudre

30 mars 2006, Nice.

Le Groupe Régional Côte d'Azur participe activement à la diffusion des connaissances dans le domaine de l'électricité, de l'électronique, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication. Aussi, il s'est associé au Club 44 "Foudre" pour réaliser une Journée de conférence sur la Foudre. La manifestation a reçu le soutien de France Telecom R&D et de EDF-GDF distribution.

Après une courte présentation effectuée conjointement par Yvon Mori, notre Président et Alain Rousseau, Président du Club 44, les conférenciers ont pu exposer les dernières avancées sur les différents thèmes abordés comme le phénomène physique, l'analyse du risque foudre, la protection des structures, la protection des équipements, la détection d'orage, la normalisation et la réglementation ainsi que quelques applications pratiques. Le principe des questions-réponses concises et précises complétant chaque sujet développé, celles-ci ont été révélatrices de l'intérêt que l'assemblée a manifesté tout au long de cette journée.

Nous remercions donc vivement MM. A. Rousseau (SEFTIM, Président du Club 44 et Président du Comité de normalisation foudre français), A. Lefort (INDELEC), P. Gruet (INERIS), D. Mignardot (Schneider Electric), A. Voron (Prévention Foudre Service) et S. Person (France Telecom R&D) d'avoir animé cette journée et participé à la table ronde.

Une quarantaine de personnes étaient présentes à la conférence, qui s'est tenue dans les locaux du Centre d'affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur dont le professionnalisme a permis le bon déroulement de cette manifestation.

Rappelons quelques données sur la foudre :

La foudre est une manifestation de l'électricité d'origine atmosphérique comportant une décharge accompagnée d'une vive lumière (éclair) et d'une violente détonation (tonnerre). Le tonnerre est le bruit induit par la décharge électrique.

La foudre peut tomber directement sur le sol, les structures ou les lignes. Les conséquences peuvent être néfastes du fait de la propagation par conducteur ou par rayonnement. Le point d'impact du coup de foudre ne semble se déterminer que dans la partie inférieure de la trajectoire (aux environs de 300 m d'altitude). De nombreux facteurs locaux peuvent avoir une action sur la localisation de l'impact (arbres, bâtiments, cheminées, nature du sol, etc.).

La foudre peut entraîner les mêmes effets que

tout autre courant circulant dans un conducteur électrique, notamment des effets dus aux amorçages électriques, effets thermiques, électromagnétiques, etc.

Lorsqu'une personne est touchée par la foudre, les traumatismes corporels sont multiples et atteignent principalement les systèmes, neurologique, cardio-vasculaire et pulmonaire, sans oublier les brûlures internes et externes.

La normalisation des installations électriques et les obligations de mise en conformité jouent un rôle primordial sur les mesures de préventions des personnes et des biens.

Source : les organisateurs de la conférence

La construction des ouvrages 400 000 volts sur le Réseau Electrique Français : exemple de la ligne BOUTRE-BROC-CARROS en région PACA

Conférence débat à Marseille le 30 mars 2006

Organisée par le Groupe Régional SEE Sud Est Méditerranée.
Visite du dispatching électrique de la région sud-est

A l'occasion de son assemblée générale du 30 mars 2006 le G.R. Sud-Est Méditerranée a été accueilli par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) à Marseille pour une conférence débat sur la construction des ouvrages électriques 400 000 volts du réseau public français.

Etienne Besnard, Président régional de la SEE, a montré comment le réseau d'intercon-

nexion électrique français, qui constitue les artères du système électrique en reliant à tout instant les moyens de productions aux centres de consommation, a été progressivement structuré dès la fin des années 50, et comment il a vu son expansion amplifiée notamment dans les années 70 et 80 avec la construction des centrales nucléaires.

Jean-Philippe Bonnet, Directeur adjoint de



RTE-Système Electrique Sud-Est a ensuite exposé le rôle des pouvoirs publics dans le développement du réseau de transport notamment sur le plan de l'aménagement du territoire, celui de la sécurité publique et sur la manière de concilier le développement du réseau avec les intérêts particuliers.

Yves Decoeur, Directeur du Projet 400 000 volts BOUTRE-BROC-CARROS a présenté de manière concrète l'utilité du projet de la future ligne 400 000 volts qui reliera le poste électrique de BOUTRE (Manosque) au poste électrique de BROC-CARROS (Nord de Nice) afin de garantir la sécurité d'alimentation de la région PACA.

Cette conférence a rassemblé une quarantaine de participants. Elle s'est ensuite poursuivie par une visite du dispatching régional de RTE qui conduit le réseau électrique de la région.

Source : Etienne Besnard. Président du G.R.

"L'Intelligence Economique et les PME"

21 avril 2006, Toulouse

Conférence prononcée par Monsieur Bernard Carayon, Député du TARN, Maire de Lavaur

Le Président SEE de la région Midi Pyrénées, ouvre la séance en remerciant M. Carayon et les 51 personnes invitées, présentes en ce vendredi de départ en vacances de Pâques. Il donne la parole au Vice-Président de la SEE, chargé des Groupes Régionaux -Florent Christophe- qui expose alors la politique de la SEE, et l'action menée en faveur des PME, qui jusqu'à présent était centrée sur la veille technologique.

Le Président présente le conférencier, Monsieur Bernard Carayon, chargé de mission par Messieurs les Premiers Ministres Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin, comme « Monsieur Intelligence Economique (IE) ».

Le conférencier fera un exposé complet et bien structuré, illustré d'exemples choisis, et chaque partie développée sera suivie d'une conclusion pertinente.

Après un bref historique, la position du problème est présentée rapidement : nous sommes en guerre économique, et nos entreprises sont plongées dans une concurrence plus que sévère. Or nous, français, sommes «naïf » et, il est essentiel que pour nos entreprises, nous

puissions agir et lutter avec les mêmes armes, et les bons outils.

Il ressort alors nettement, de l'ensemble des démonstrations faites par Monsieur Carayon, que l'Etat, dans une politique publique, doit être mis à la disposition des entreprises, compte tenu des enjeux et d'un environnement mondial difficile.

Les différentes parties de l'exposé développé par l'orateur correspondent aux 38 propositions de son rapport officiel au Premier Ministre intitulé « Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale » - *La Documentation française, 2003.*

Nous retiendrons de cette présentation très dense, l'importance des thèmes suivants : le partenariat public-privé, la mutualisation des connaissances, la maîtrise et la protection de l'information stratégique, l'identification des vulnérabilités, les normes mondiales sous influences, et la nécessaire sensibilisation de l'IE aux formations Universitaires.

La nouveauté, pour la plupart de nos invités auditeurs de ce sujet passionnant, aura été

l'utilisation du mot «patriotisme» que nous n'utilisons pas souvent dans notre vie professionnelle. Son emploi associé au terme «économique», est l'idée majeure développée par Monsieur Carayon, dans le contexte d'une vision stratégique des marchés mondiaux.

Nous retiendrons enfin, que l'IE n'est pas une idéologie, ni un concept, mais bien une politique sociale.

Après cette manifestation organisée par la SEE Midi Pyrénées, nombreux étaient les participants intéressés par la lecture du livre de Monsieur le Député Bernard Carayon « Patriotisme Economique » publié aux Editions du Rocher, sorti en mai 2006.

Jean-Louis GUIRAUD
Professeur des Universités
Président de la SEE Midi Pyrénées

La SEE a organisé à Paris, conjointement avec l'ISA France, le 6 avril 2006, une Journée d'Etudes sur ce thème.

Le CD-Rom des conférences est disponible. Pour vous le procurer, vous pouvez vous adresser à Solange Le Brun (01 56 90 37 10 - see@see.asso.fr)